

Trame de l'apport à la rencontre de Charlottesville
Le 21-23 mars 2010
Yves BONGIORNO CGT

En réponse à cette demande :

« A M. François-Paul Debionne, Mme. Paloma Moreno et M. Yves Bongiorno de nous parler de leur expérience ou de celle de leurs organisations respectives dans le domaine de l'accès à la santé des plus démunis. Comment cette action s'exerce-t-elle ? Quels en ont été les succès et les échecs ? Quelles recommandations ? Etc. »

Solidarité de tous pour tous

Un rappel sur le système français :

Le mouvement syndical est porteur d'un long héritage de solidarité en opposition à la charité. En France le principe de solidarité est entré dans la loi suite au programme de Conseil National de la Résistance. Il a présidé la création de la sécurité sociale. L'extrait de l'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 est clair :

« " La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère. "

" Envisagée sous cet angle, la sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire qui ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle présente un caractère de très grande généralité à la fois quant aux personnes qu'elle englobe et quant aux risques qu'elle couvre. Le but final à atteindre est la réalisation d'un **plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité** ; un tel résultat ne s'obtiendra qu'au prix de longues années d'efforts persévérants, mais ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, c'est d'organiser le cadre dans lequel se réalisera progressivement ce plan. "

Dans un pays, en grande partie appauvri par la guerre, s'enclenche une dynamique destinée à couvrir toute la population en particulier les plus démunis. Malgré les nombreux coups portés, cela reste encore la matrice du système français.

Autre originalité de cette dynamique de solidarité est son financement pris directement à la source de la création de richesses par une partie du salaire socialisé.

Bien qu'il soit mis en place par la loi, le système n'est pas un système étatique.

Jusqu'en 1967, la gouvernance était deux-tiers représentants des salariés et un-tiers des employeurs. Celle-ci était donc aux mains des salariés. Des élections directes permettaient au système de se caler sur les attentes de la population. Malgré une opposition constante du patronat depuis l'origine cette gouvernance permettait au système de se déployer comme l'avaient voulu ses créateurs.

En 1967, une ordonnance a supprimé les élections, et a modifié la gouvernance, moitié représentants des salariés et moitié représentants des employeurs. C'est la mise en place de ce que l'on appelle la parité. L'objet était d'enlever toutes les présidences à la CGT par des alliances contre nature de petits syndicats avec les employeurs. Le syndicat le plus

représentatif a été sorti de toutes les caisses. La dynamique de solidarité laisse la place progressivement à une approche comptable de la sécurité sociale. Les élections directes avaient été rétablies en 1982 puis à nouveau définitivement supprimées. Il n'y a donc plus de contrôle de la population.

Un système en grave danger sur deux fronts :

Une volonté patronale et gouvernementale du maintien d'un déficit croissant : nous avons une augmentation logique des dépenses par des besoins de santé en hausse et les progrès d'une médecine plus coûteuse. Depuis longtemps, nous luttons pour modifier l'assiette des cotisations. A l'origine, celle basée sur les salaires suffisait, mais avec l'évolution technologique il faut la revoir. Par exemple, un employeur qui va installer des robots et licencier va payer moins. Patronat et gouvernement refusent toutes mesures revoyant le financement, laissant filer à grand pas le déficit. Les seules solutions offertes sont de limiter les droits ouvrant la porte aux complémentarités assurantielles en transférant les charges et bien sûr par là excluant les plus démunis.

Une étatisation croissante du système de santé favorisant les acteurs de santé : cette étatisation s'est faite progressivement mais s'accélère avec la mise en place des Agences Régionales de Santé. L'Etat prend le contrôle de tout le système de santé en région et met en concurrence le public et le privé sur uniquement des critères de rentabilité financière en écartant les besoins de la population.

Nous ne renonçons pas pour autant à réactiver le principe de solidarité du système :

paradoxalement, c'est la lutte qu'ONG, associations, syndicalistes peuvent mener pour un accès des plus démunis à la santé, contre la précarité, que nous pouvons remettre en selle la dynamique de solidarité de tout le système.

Nos administrateurs à la caisse nationale ne cessent de lutter pour que :

- *la branche maladie, s'engage avec force et détermination dans la lutte contre la précarité et l'exclusion ;*
- *que cette dynamique s'ouvre aux autres, les associations, les mutuelles, les syndicats, les collectivités, les services publics : tous les acteurs du lien social, afin de porter le « vivre ensemble » ;*
- *pour cela, il faut rompre avec une logique de maîtrise comptable ;*
- *la maladie, l'accident, la maladie professionnelle ne doivent plus être le départ d'une descente aux enfers ;*
- *une réappropriation de la sécurité sociale par tous et pour tous ;*
- *redonner une mission sociale aux métiers de la Sécurité Sociale en rupture avec les logiques du chiffre.*

Dans ce cadre, récemment nos conseillers ont participé à la décision pour que les Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM), à la mise en place des ARS, aient une offre globale de soins articulant le sanitaire et le médico-social. Ses 150 établissements (83 sanitaires et 67 médico-sociaux) se déploieront dans une offre en adéquation avec les nouveaux besoins de la population, dont ceux des plus démunis.

D'autre part, depuis plusieurs années, la CGT milite pour une sécurité sociale professionnelle. Celle-ci est dans l'esprit de la sécurité sociale des ordonnances de 1945 mais n'a pas encore

été déployée. Elle passe par un Nouveau Statut du Travail Salarié avec, comme objectif essentiel, de combattre les inégalités d'accès aux droits sociaux les plus fondamentaux qui existent entre salariés, en gagnant de nouveaux droits.

Aux justes soucis des organisateurs :

« tout en cherchant à éviter qu'une implication croissante du secteur non étatique dans la délivrance de services de santé ne dédouane la puissance publique de ses responsabilités et n'entame sa légitimité : comment aboutir à une cohérence collective dans la construction des politiques de santé ? »

Un exemple d'une action de la CGT devenu un aiguillon dans un domaine précis pour toute l'action publique :

la fédération CGT de la métallurgie, à la suite d'un afflux d'adhérents en 1936, a acquis un patrimoine destiné à une action sociale.

Une partie de ce patrimoine a permis de mettre sur pied trois centres de formation professionnelle des accidentés du travail et des accidentés de la vie pour un nouveau départ dans la vie. Ces centres accueillent jusqu'à 650 stagiaires. Même si c'est un volume important ces centres n'ont pas l'ambition de répondre à tous les besoins en la matière mais de part l'exemplarité de leur réussite, ils servent de moteurs pour tous les autres centres du pays. Mais il faut en permanence des luttes pour maintenir la qualité de la formation au niveau, trouver des financements. Cela arrive fréquemment que les 300 salariés soient appelés à manifester.

Le travailler ensemble des ONG, des organisations syndicales, de tous les acteurs sociaux devrait avoir pour objectif d'amener la puissance publique à faire des choix vers les besoins de la population, toute la population à commencer par les plus démunis. Cela passe par des systèmes de solidarité de tous pour tous.